

ARRETE N°2026-056

**portant tableaux annuels d'avancement de grade
au titre de l'année 2026**

Le Président du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint Jean de la Ruelle,
Vu le Code Générale de la Fonction Publique, notamment les articles L.522-1 à L.522-7 et L.522-23 à L.522-31,
Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,
Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,
Vu le décret n°2013-489 du 10 juin 2013 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers territoriaux socio-éducatifs,
Vu la délibération n° 2021-003 du conseil d'administration en date du 16 février 2021 portant fixation des ratios en matière d'avancement de grade,
Vu la délibération n°2026-029 du conseil d'administration en date du 10 juin 2026 portant modification du tableau des effectifs permanents du CCAS de Saint Jean de la Ruelle,
Vu l'arrêté n°2020-201 du 21 décembre 2020, à effet du 1^{er} janvier 2021, portant sur les lignes Directrices de Gestion définissant la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines et la promotion et valorisation des parcours professionnels pour les agents du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint de la Ruelle,
Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre d'inscription des agents sur les tableaux annuels, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours,

ARRETE

ARTICLE 1 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal 2^{ème} classe au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l'agent	Grade actuel de l'agent	Nomination possible à compter du :
1- MOREAU Sylvie	Adjoint technique	01/07/2026

ARTICLE 2 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l'agent	Grade actuel de l'agent	Nomination possible à compter du :
1- RIBAC Marie-Chantal	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	01/07/2026

ARTICLE 3 : Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l'agent	Grade actuel de l'agent	Nomination possible à compter du :
1- DURAND Carine	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	01/07/2026

ARTICLE 4 : Le tableau annuel d'avancement au grade de conseiller hors classe socio-éducatif au titre de l'année 2026 est établi comme suit :

Nom – Prénom de l'agent	Grade actuel de l'agent	Nomination possible à compter du :
1- VANLERBERGHE Marie-Noël	Conseiller supérieur socio-éducatif	01/07/2026

ARTICLE 5 : Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Saint Jean de la Ruelle est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera adressée à la Présidente du Centre de Gestion.

Fait à Saint Jean de la Ruelle, le 6 juillet 2026



Fabien RIVIERE DA SILVA
Maire de Saint Jean de la Ruelle
Président du Centre Communal d'Action Sociale
Vice-Président d'Orléans Métropole